



Fédération Régionale des Chasseurs d'Aquitaine

Agréée en tant qu'Association
de Protection de la Nature
Arrêté préfectoral du 25 février 2013

Rapport d'activités

2 0 1 2 2 0 1 3



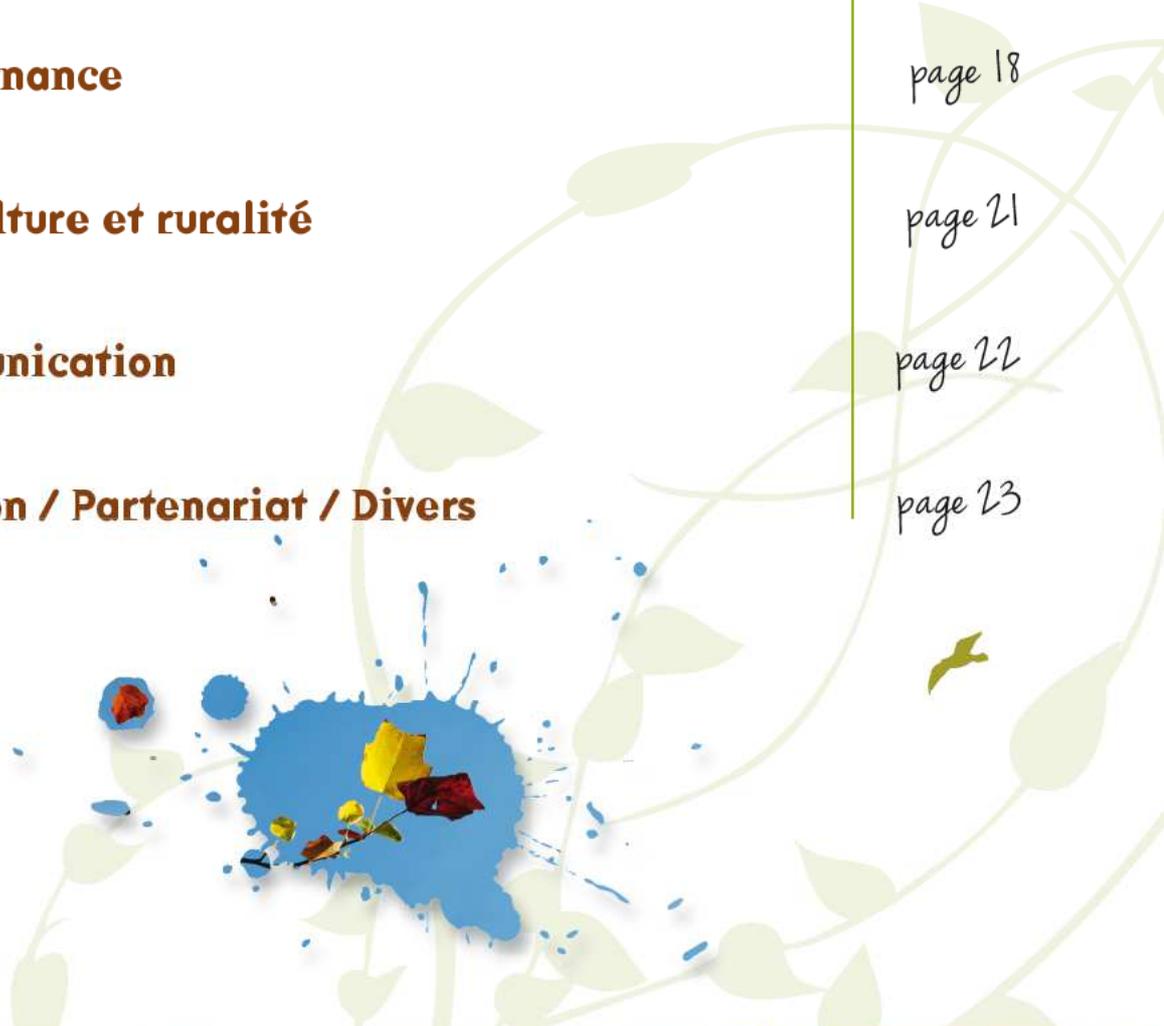
Fédération Régionale des Chasseurs d'Aquitaine



Sommaire



☪ Rétrospective 2012/2013	page 02
☪ Gestion des habitats et des espèces	page 11
☪ Gestion des espèces gibiers Gestion cynégétique	page 12
☪ Gouvernance	page 18
☪ Agriculture et ruralité	page 21
☪ Communication	page 22
☪ Relation / Partenariat / Divers	page 23







Edito



L'événement marquant pour la FRC Aquitaine en 2012/2013 a sûrement été l'obtention de son agrément en tant qu'Association de Protection de la Nature, en février 2013. Il s'agit là de la reconnaissance de l'utilité et de l'implication de la FRC dans la sphère environnementale régionale.

La saison cynégétique 2012/2013 a ainsi vu la FRC Aquitaine confortée dans sa position de porte-parole des chasseurs au niveau régional. En effet, la FRC a été sollicitée à maintes reprises, notamment par les administrations régionales, pour participer aux multiples dossiers environnementaux régionaux. C'est ainsi que la FRC a participé aux missions de préfigurations des deux observatoires aquitains : l'Agence Régionale pour la Biodiversité, et l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Afin de défendre au mieux les intérêts des chasseurs, nous participons aussi aux échanges sur la mise en place d'une Trame Verte et Bleue ou encore sur le projet de future Loi-cadre Biodiversité.

La saison 2012/2013 a permis à la FRC de perdurer dans sa démarche d'acquisition de connaissances, forte de son partenariat avec deux statisticiens indépendants, avec le renouvellement d'une enquête sur les prélèvements et l'analyse statistique des carnets bécasse. La FRC, avec l'aide des 5 FDC de la région, a aussi pu proposer à la FNC un carnet de prélèvements bécasses plus adapté à la pratique de la chasse. C'est avec grand plaisir que nous pourrions disposer de ces carnets pour la saison future.

Cette saison est aussi une continuité des précédentes dans la démarche de collecte et de diffusion des connaissances, entamée avec l'Atlas des Espèces Gibiers en Aquitaine. Une base de données régionale est ainsi en cours de création au sein de la FRC, et un Observatoire Régional de la Chasse sera mis en place sur internet. Toutes ces informations permettent de renforcer la FRC dans son rôle d'expert de la biodiversité cy-

négétique en Aquitaine, qui lui vaut d'être sollicitée afin de participer à des expertises dans le cadre de l'A65 et de la LGV.

Tout au long de cette saison, de nombreux autres dossiers ont aussi pu être traités, avec des implications inégales, comme vous pourrez le constater dans ce rapport d'activités.

Pour finir, je tiens à remercier les cinq Fédérations Départementales des Chasseurs de la région pour leur implication dans tous ces dossiers aux côtés de la Fédération Régionale. Leur soutien permet à la FRC de conforter sa place au sein des associations incontournables œuvrant en faveur biodiversité en Aquitaine.

Michel AUROUX

*Président de la Fédération
Régionale des Chasseurs
d'Aquitaine*



Rétrospective 2012/2013

🌿 Juillet 2012 :

🌿 **Agence Régionale pour la Biodiversité** : le 2 juillet, la FRC participe au groupe de travail technique concernant la création d'une Agence Régionale pour la Biodiversité. Le 17 juillet, la FRC accompagnée par des Présidents des FDC de la région, assiste à la réunion de concertation concernant la création d'une Agence Régionale pour la Biodiversité.

🌿 **Assemblée Générale** : le 4 juillet, la FRC tient son Assemblée Générale à Fargues sur Ourbise.

🌿 **Motion BPCE** : le 19 juillet, une motion concernant la défense de la chasse populaire est envoyée par la FRC au Conseil Régional, aux 5 Conseils Généraux, aux associations départementales des maires, et en copie à BPCE et Issoria.

🌿 **Alouette** : les Fédérations d'Aquitaine se réunissent le 25 juillet à la FDC des Landes pour faire le point sur cette espèce.

🌿 Août 2012 :

🌿 **Autoroute A65** : rédaction du rapport d'observations « Etude sur la fonctionnalité des ouvrages de rétablissement des corridors de déplacement de la faune sauvage de l'A65 ».

🌿 **Enquête régionale sur les prélèvements** : la FRC organise le 1er août une réunion de travail régionale pour préparer la future enquête sur les prélèvements. Elaboration du tableau d'enquête et envoi du protocole d'échantillonnage aux FDC.

🌿 **Dossier bécasse** : rédaction et envoi d'une motion « bécasse » à la FNC (qualité des carnets et travail statistique pour connaître prélèvement).

🌿 **Site Internet** : le 22 août, réunion avec la société e-concepto en vue de demander un devis pour la création d'un site Internet de la FRC. Travail sur une trame de présentation du site.

🌿 **Dossier de subvention** : montage d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional, de la DREAL et du Fond Européen FEDER.

🌿 Septembre 2012 :

🌿 **Enquête régionale sur les prélèvements** : les enquêtes régionales sur les prélèvements pour la saison de chasse 2012/2013 sont envoyées aux 5 000 chasseurs tirés au sort le 7 septembre.

🌿 **Autoroute A65** : le 17 septembre, envoi du rapport d'observations « Etude sur la fonctionnalité des ouvrages de rétablissement des corridors de déplacement de la faune sauvage de l'A65 » avec nos préconisations.

🌿 **SRCE/Trame Verte et Bleue** : le 19 septembre, la FRC participe au Groupe de Travail départemental des Pyrénées-Atlantiques, organisé par la DREAL, le Conseil Régional et le Conseil Général 64.

🌿 **RFF / LGV** : le 20 septembre, les FDC et la FRC se réunissent pour travailler sur les enjeux environnementaux et cynégétiques au sein du fuseau élargi et des communes concernées et rencontrent les interlocuteurs de RFF sur ce dossier.

🌿 **Agence Régionale pour la Biodiversité** : le 20 septembre, la FRC accompagnée par des Présidents de FDC de la région, assiste à une nouvelle réunion de concertation concernant la création d'une Agence Régionale pour la Biodiversité.

🌿 **Directive Nitrates** : participation à l'élaboration du dossier technique « 5ème programme d'actions de la directive Nitrates et biodiversité » avec la demande de prise en compte des enjeux liés à la préservation de la faune sauvage et de la biodiversité dans le sud-ouest de la France », dossier co-porté par la FRC Midi-Pyrénées au sein du GIFS France.

🌿 Octobre 2012 :

🌿 **Enquête régionale sur les prélèvements** : création d'une base de données pour la gestion et la saisie des retours.

🌿 **Dossier de subvention** : envoi des dossiers de demande de subventions finalisés au Conseil Régional, à la DREAL et au Fond Européen FEDER.

🌿 **Aujeszky** : suite à l'invitation de la FDC64, la FRC participe à une réunion départementale de rendu sur le travail réalisé conjointement par la FDC64 et l'AREPSA sur la maladie d'Aujeszky sur les sangliers.

🌿 **Dossier Bécasse** : le 3 octobre, réunion de travail avec le statisticien afin de mettre en place l'analyse des retours des carnets 2011/2012.

🌿 **Conseil d'Administration** : le 10 octobre, la FRC tient un CA à Fargues sur Ourbise.

🌿 **Observatoire Régional « Cervidés et Massif des Landes de Gascogne »** : le 23 octobre, réunion de travail régional sur la mise en place de l'observatoire « Cervidés et Massif des Landes de Gascogne ».

🌿 **RFF / LGV** : le 26 octobre, rencontre avec RFF pour échanger sur l'actualité nationale du dossier.

🌿 Novembre 2012 :

🌿 **Charte de diffusion des données** : la FRC réalise l'élaboration d'une charte régionale.

🌿 **Aujeszky** : le 7 novembre, la FRC est sollicitée lors d'une réunion avec l'AREPSA et la FDC64 pour réaliser les cartographies départementales sur cette étude.

🌿 **Réunion des Directeurs** : le 13 novembre, réunion des directeurs et chargés de mission à la FDC 24 sur les différents dossiers en cours et notamment la présentation de l'analyse des carnets de prélèvements bécasse par Monsieur MIMIAGUE, et l'élaboration d'une charte de diffusion des données par la FRC.

🌿 **Dossier Bécasse** : le 23 novembre, réunion de travail sur le dossier bécasse à la FDC 40. Le 28 novembre, la FRC rencontre l'imprimeur des anciens carnets pour proposer une nouvelle maquette.

🌿 **Réseau SAGIR** : le 28 novembre, la FRC participe à la réunion du réseau SAGIR à Toulouse.

🌿 Décembre 2012 :

🌿 **Foire de Bordeaux** : le 5 décembre, participation à la réunion d'organisation de la Ferme d'Aquitaine 2013.

🌿 **OAFS** : 3e ateliers de travail OAFS le 5 décembre, à Mont de Marsan.

🌿 **Dossier bécasse** : le 5 décembre, réunion avec Monsieur MIMIAGUE pour préparer la restitution des travaux sur l'analyse statistique à la FNC le 13 décembre. Travail sur la maquette des carnets bécasse 2013/2014.

Le 13 décembre, présentation des travaux statistiques à la commission technique de la FNC, et présentation d'une maquette pour les futurs carnets bécasse 2013/2014.

🌿 **SRCE/Trame Verte et Bleue** : réunion du Comité Régional SRCE le 10 décembre, à Bordeaux.

🌿 **PIGMA** : 3e rencontres PIGMA le 11 décembre, à Bordeaux.

🌿 **Biodiversité** : le 20 décembre, « RDV de la biodiversité en Aquitaine » organisé par le Conseil Régional.

Base de données régionale : sollicitation des FDC pour la fourniture de données à la FRC.

🌿 Janvier 2013 :

🌿 **Commission Régionale Agri-Environnementale (CRAE)** : le 10 janvier, la DRAAF organise une CRAE sur le bilan des mesures agro-environnementales territorialisées et sur l'examen des projets de 2013.

🌿 **Conseil d'Administration** : le 16 janvier, la FRC a tenu un CA à Fargues sur Ourbise.

🌿 **Motion chevrotine** : rédaction et envoi d'une motion sur la chevrotine.

🌿 **Dossiers dégâts sylvicoles et agricoles** : le 30 janvier, réunion avec Monsieur GUIBERT à la FNC pour faire le point au niveau national.

🌿 **Carnets CPU** : le 31 janvier, réunion technique à la FNC sur le CPU et les enquêtes prélèvements.

🌿 **Base de données régionale** : sollicitation des réseaux ONCFS/FNC/FDC pour la fourniture de données à la FRC.

🌿 Février 2013 :

🌿 **Enquête régionale sur les prélèvements** : le 7 février, réunion avec Monsieur MOURGUIART. Le 26 février, une relance courrier est envoyée aux chasseurs n'ayant pas répondu à l'enquête.

🌿 **Dossiers dégâts sylvicoles et agricoles** : le 12 février, réunion de la commission technique restreinte de la FRC sur ces dossiers afin de proposer des pistes de travail.

🌿 **Foire de Bordeaux** : le 14 février, participation à la réunion d'organisation de la Ferme d'Aquitaine 2013.

🌿 **Dossier bécasse** : le 18 février, réunion avec Monsieur MIMIAGUE pour l'organisation de l'analyse des carnets 2012/2013, des publications en cours (Faune Sauvage, colloque IUGB) et des perspectives d'études.

🌿 **Commission Communication** : le 19 février, réunion de la commission communication pour préparer le stand « Chasseurs d'Aquitaine » au sein de la Ferme d'Aquitaine de la Foire de Bordeaux 2013.

🌿 **Agrément au titre d'association de protection de l'environnement** : obtention de l'agrément le 25 février 2013.

🌿 **Dossier de subvention** : le 27 février, réunion avec la DREAL pour reformuler le dossier de demande de subvention des actions de la FRC.

🌿 **Base de données régionale** : structuration d'une base de données régionale.

🌿 Mars 2013 :

🌿 **Fonds européens** : le 6 mars, réunion organisée par l'Etat sur la mise en place des Fonds Européens.

🌿 **OAFS** : le 8 mars, la FRC participe à la première réunion partenariale de l'OAFS, à Agen.

🌿 **Conseil d'Administration** : le 13 mars, la FRC tient un CA à Fargues sur Ourbise.

🌿 **Dossier BCAA** : préparation du dossier « Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales 2013 » concernant l'entretien des surfaces en gel et les perspectives d'évolution en vue de la prochaine programmation de la PAC 2014-2020, demandant une meilleure prise en compte des enjeux liés à la préservation de la faune sauvage et de la biodiversité.

🌿 **Autoroute A65** : commande des appareils photos supplémentaires pour le suivi renforcé des passages de l'A65 dans le cadre du suivi de la faune dans ces passages spécifiques.

🌿 **Foire de Bordeaux** : organisation générale de la Foire de Bordeaux 2013.

🌿 **Congrès national FNC** : le 20 mars, participation au Congrès national de la FNC.

🌿 **Loi-cadre biodiversité** : le 27 mars, participation à la réunion de concertation sur la mise en place de la future loi-cadre biodiversité.

🌿 **Enquête régionale sur les prélèvements** : saisie des premières fiches retournées.

🌿 **Observatoire Régional de la Chasse** : travail avec la FRC Limousin pour améliorer le site internet de l'Observatoire Régional de la Chasse.

🌿 Avril 2013 :

🌿 **Commission Communication** : le 2 avril, réunion de la commission pour préparer le stand « Chasseurs d'Aquitaine » au sein de la Foire de Bordeaux.

🌿 **Loi-cadre biodiversité** : le 9 avril, participation à la réunion de concertation sur la mise en place de la loi-cadre biodiversité. Le 12 avril, la FRC envoie une contribution à la DREAL pour la future loi-cadre.

🌿 **Foire de Bordeaux** : le 16 avril, réunion avec les organisateurs pour caler l'évènement. Organisation générale (stand, planning, infos FDC, commande supports de communication, animations...).

🌿 **Dossier de subvention** : le 16 avril, réunion avec le Conseil Régional Aquitaine pour reformuler le dossier de demande de subvention des actions de la FRC Aquitaine.

🌿 **Bécasse** : le 19 avril, organisation d'une réunion technique avec Monsieur MIMIAGUE afin de caler le planning d'organisation des différents travaux en cours (analyse 2012/2013, publications, restitution...).

🌿 **OAFS** : le 26 avril, la FRC réunit un groupe de travail régional composé des 5 FDC et de la FRC le matin, et des 5 FDC, de la FRC et de l'OAFS l'après-midi.

🌿 **Agroforesterie** : le 30 avril, Assemblée Générale de l'Agroforesterie en Aquitaine.

🌿 **Enquête régionale sur les prélèvements** : saisie des fiches réponses retournées. Réalisation de l'enquête téléphonique complémentaire.

🌿 **Aujeszyk** : réalisation de cartographies régionales sur les données de l'étude 2011/2012.

🌿 Mai 2013 :

🌿 **Foire de Bordeaux** : préparation du stand les 16 et 17 mai, participation à la foire de Bordeaux du 18 au 26 mai.

🌿 **Dossier de subvention** : envoi d'un nouveau dossier de demande de financements au Conseil Régional, à la DREAL et au Feder.

🌿 **Enquête régionale sur les prélèvements** : extraction, mise en forme et envoi des données de l'enquête à Monsieur MOURGUIART pour analyse statistique.

🌿 **OAFS** : envoi aux FDC de l'enquête OAFS sur la faisabilité de listes rouges régionales mammifères et oiseaux. Le 23 mai, la FRC provoque une réunion OAFS en vue du Conseil de Gouvernance du 3 juin 2013.

🌿 Juin 2013 :

🌿 **OAFS** : le 3 juin, la FRC participe à la première réunion du Conseil de Gouvernance transitoire, aux côtés de la FDC33. Une enquête de faisabilité des Listes Rouges régionales est complétée pour l'OAFS.

🌿 **SRCE / Trame Verte et Bleue** : participation aux groupes de travail « agriculture » et « forêt » le 11 juin à Bordeaux. Le 28 juin, réunion du Comité Régional Trame Verte et Bleue, à Artigues.

🌿 **Autoroute A65** : réalisation par la FRC du bilan annuel des passages « grande faune » dans le cadre du partenariat financé par A'liénor.

🌿 **Observatoire Régional de la Chasse** : injection des données « indicateurs » dans la base de données internet.

🌿 **Enquête régionale sur les prélèvements** : analyse des données et rédaction d'un rapport.

🌿 **Réunion des Directeurs** : le 27 juin, réunion des directeurs et chargés de mission à la FDC 40, sur les différents dossiers en cours. Le même jour est organisé une **réunion « sanitaire »** pour que les FDC puissent échanger sur les problèmes sanitaires du gibier auxquels elles peuvent être confrontées, en présence d'Eva FAURE, vétérinaire détachée à la FNC.



Gestion des habitats et des espèces

🌿 Schéma Régional de Cohérence Ecologique / Trame Verte et Bleue

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) correspond à un document de planification qui doit prendre en compte les orientations nationales et identifier la Trame Verte et Bleue à l'échelle régionale. La Trame Verte et Bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques, les continuités écologiques constituant la Trame verte et bleue comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

Selon le code de l'environnement (article L. 371-1 I), la Trame Verte et Bleue a pour objectifs principaux de diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et de prendre en compte leur déplacement dans le contexte du changement climatique, ainsi que d'identifier, préserver et relier les espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques.

Les sites relevés dans le cadre de la Trame Verte et Bleue ne sont pas soumis à un titre de protection particulier. En effet, leur inscription se fera au travers des documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et ne peut réglementairement pas avoir d'impact sur l'usage et la gestion des parcelles concernées mais uniquement sur la destination du sol (zones urbaines, naturelles, agricoles...).

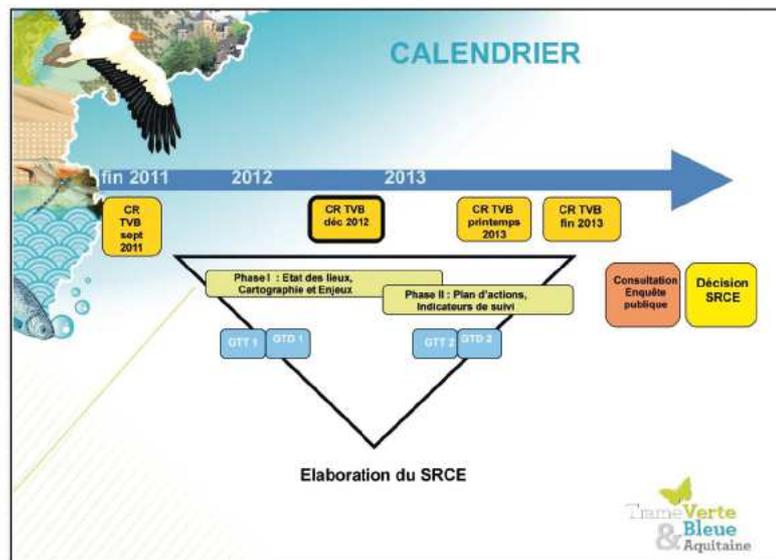
En Aquitaine, l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) a officiellement été lancée le 23 septembre 2011, avec l'installation du Comité Régional Trame Verte et Bleue, dont la FRC Aquitaine fait partie. La phase 1 du Schéma Régional, débutée au début de l'année 2012, a consisté à identifier les continuités écologiques de la Trame

Verte et Bleue et à définir les enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la remise en état de ces continuités écologiques, sur la base d'un diagnostic partagé. Cette phase a abouti à la production d'un document intitulé Trame Ecologique de la Région Aquitaine (TERA), qui présente un état des lieux régional.

En 2012, des réunions départementales ainsi que des groupes de travail thématiques ont été organisés. La FRC Aquitaine participe au groupe « agriculture » et au groupe « forêt ». Les autres groupes sont les suivants : « eau et milieux aquatiques », « infrastructures de transport », « urbanisme et aménagement », et enfin « représentation cartographique de la Trame Verte et Bleue ». Les conclusions de cette première phase ont été présentées au Comité Régional en décembre 2012.

Début 2013 a été lancée la concertation concernant les éléments de cartographie de la Trame Verte et Bleue. Après avis du Comité Régional Trame Verte et Bleue lors d'une réunion prévue en juin 2013, l'atlas cartographique à l'échelle 1/100 000 ème sera réalisé par le GIP ATGeRi et mis à disposition vers fin septembre 2013.

Depuis avril 2013, les acteurs sont sollicités pour la phase 2 du Schéma Régional de Cohérence Ecologique qui consiste à établir un plan d'actions afin de favoriser la préservation ou la restauration des continuités écologiques identifiées préalablement. L'état d'avancement de cette phase 2 du SRCE fera l'objet d'une présentation lors du Comité Régional Trame Verte et Bleue en juin 2013.



🌿 Stratégie de Création des Aires Protégées

La Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP) fait partie des actions prioritaires de la feuille de route pour la transition écologique élaborée les 14 et 15 septembre 2012. Son objectif consiste à atteindre les 2 % d'espaces métropolitains sous protection forte (Réserves Naturelles, Arrêtés de Protection de Biotopes, Réserves Biologiques). La SCAP vise ainsi à compléter le réseau d'espaces protégés déjà existants et s'appuie sur un diagnostic patrimonial national ayant conduit à l'identification des espèces et habitats prioritaires pour chaque région.

Pour mémoire, en 2011/2012, 5 Projets Potentiellement Eligibles (PPE) à la SCAP avaient été définis en Aquitaine :

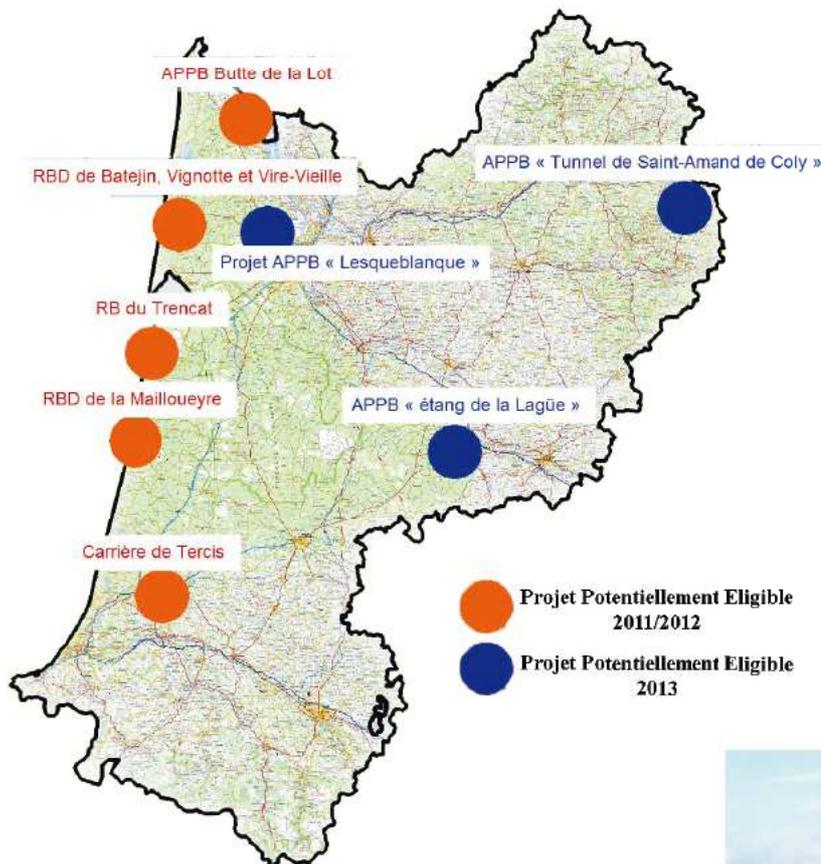
- 🌿 RBD de Batejin, Vignotte et Vire-Vieille (Gironde) : les parcelles concernées sont déjà sous un des statuts de protection visés par la SCAP au-delà des outils « SCAP 2% » ;
- 🌿 Butte de la Lot (Gironde) : outil de protection envisagé = APPB (2 à 8 ha) ;
- 🌿 RB du Trencat (Gironde) : outil de protection envisagé = RBD ou RBI (350 ha) ;
- 🌿 RBD de la Mailloueyre (Landes) : les parcelles concernées sont déjà sous un des statuts de protection visés par la SCAP au-delà des outils « SCAP 2% ». Outil de protection envisagé = RBD (114 ha) ;

- 🌿 Carrière de Tercis (Landes) : 1 site d'intérêt géologique. Outil de protection envisagé = RNN ou APPG (30 ha) - site d'intérêt géologique - (APG à privilégier selon CoPil Nat).

En 2012, ces sites ont été validés au niveau national et ont été classifiés en Projet Eligible (PE) à la SCAP.

En avril 2013, trois nouveaux sites ont été classés en PPE en Aquitaine :

- 🌿 projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) dit « Lesqueblanque » situé sur la commune de Taillan-Médoc (Gironde) : c'est une proposition du Conseil général. Les terrains sont majoritairement privés ;
- 🌿 projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) intitulé « Tunnel de Saint-Armand de Coly » à Amand de Coly (Dordogne) : l'arrêté a déjà été signé le 10 janvier 2013 ;
- 🌿 projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) « étang de la Lagüe » à Fargues sur Ourbise et Pompiéy (Lot-et-Garonne) (actualisation d'un APPB existant) : l'arrêté a été signé le 10 octobre 2012.



Quelques sigles :

RBD : Réserve

Biologique

Dirigée (ONF)

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

RBI : Réserve Biologique Intégrale (ONF)

RNN : Réserve Naturelle Nationale

APPG : Arrêté Préfectoral de Protection de Géotope

🟠 Projet Potentiellement Eligible 2011/2012

🟡 Projet Potentiellement Eligible 2013





Gestion des espèces gibiers

Gestion cynégétique

Bécaisse

En Aquitaine, depuis quelques années, des mesures de gestion des populations de bécasses sont prises par les 5 Fédérations Départementales des Chasseurs, au travers d'un carnet de prélèvements avec un Prélèvement Maximum Autorisé (PMA). Ce PMA est règlementé au niveau national à 30 oiseaux par saison et les déclinaisons départementales prévoient un prélè-

vement maximum de 2 bécasses par jour et de 6 par semaine. La FRC s'est impliquée cette saison dans la conception du carnet bécasse pour la prochaine saison 2013/2014. Elle a participé à la réunion de la commission technique de la FNC où le modèle de conception a été retenu dans un but d'améliorer son utilisation auprès du chasseur.

Futur carnet 2013/2014

MODE D'EMPLOI

Sous peine de sanction, vous devez :
N'être titulaire que d'un seul carnet bécasse pour la saison en cours

A l'endroit même de la capture et avant tout transport :

- Mettre une languette (dispositif de marquage) à une patte de la bécasse.
- Pour chaque languette utilisée, percer aux endroits correspondants au jour et mois du prélèvement.

(S: septembre; O: octobre; N: novembre; D: décembre; J: janvier; F: février)

Exemple: Bécasse prélevée le 23 décembre

Languette (dispositif de marquage)

JOURS MOIS

Carnet de prélèvement Bécaisse National

Règlementation des prélèvements et des jours de chasse

Se référer à l'arrêté ministériel et aux arrêtés préfectoraux en cours

Apposez ici le timbre « Carnet Prélèvement Bécaisse » de votre titre de subordination

Dès réception du carnet :
Clouez, aux emplacements prévus à cet effet, **l'adresse** le numéro de votre permis de chasser **ET** collez le timbre « Carnet Prélèvement Bécaisse » transmis avec votre titre de validation.

Carnet à retourner obligatoirement à la Fédération Départementale ou Interdépartementale des Chasseurs qui vous l'a délivré, avant le 30 juin.

Bécaisse N°1	Bécaisse N°2	Bécaisse N°3	Bécaisse N°4	Bécaisse N°5	Bécaisse N°6	Bécaisse N°7	Bécaisse N°8	Bécaisse N°9	Bécaisse N°10	Bécaisse N°11	Bécaisse N°12	Bécaisse N°13	Bécaisse N°14	Bécaisse N°15	Bécaisse N°16	Bécaisse N°17	Bécaisse N°18	Bécaisse N°19	Bécaisse N°20	Bécaisse N°21	Bécaisse N°22	Bécaisse N°23	Bécaisse N°24	Bécaisse N°25	Bécaisse N°26	Bécaisse N°27	Bécaisse N°28	Bécaisse N°29	Bécaisse N°30
--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Parallèlement, pour répondre à l'arrêté ministériel du 31 mai 2011 relatif à l'instauration de ce carnet national et du PMA, les Fédérations des Chasseurs d'Aquitaine ont souhaité engager un travail de fond sur l'évaluation des prélèvements de bécasse dans la région. C'est ainsi qu'une étude statistique sur les carnets 2011/2012 a été commanditée à un expert statisticien afin de fournir une évaluation précise du prélèvement de bécasses à l'échelle régionale et à l'échelle des départements, le prélèvement moyen et la répartition statistique par chasseur ainsi que la répartition de l'échelonnement des prélèvements au cours de la saison de chasse. Les résultats de cette étude ont pu être présentés au niveau national lors de la commission technique de la Fédération Nationale des Chasseurs en présence de Monsieur Pierre MIGOT, directeur technique de l'ONCFS et de Monsieur Jean Pierre ARNAUDUC, directeur technique de la FNC. Cette étude a été approuvée par ces instances. C'est ainsi que la FRC poursuit ces travaux statistiques afin de déterminer à long terme les évolutions des prélèvements de bécasses sur la région Aquitaine qui permettront à court terme de prendre en compte ces résultats pour optimiser les différentes mesures de gestion possibles de cette espèce mi-

gratrice. Ces travaux consistent au décompte des carnets avec prélèvements et sans prélèvement, à l'analyse d'un échantillon de carnets présentant des prélèvements et à une série d'appels téléphoniques pour connaître réellement la part de ces non retournants. Cette saison encore, la FRC a recruté 2 CDD pour la saisie des carnets 2012/2013.



GIFS : étude palombe

Les Fédérations des Chasseurs d'Aquitaine contribuent depuis plusieurs années à l'amélioration des connaissances sur le pigeon ramier par le biais du GIFS France qui poursuit ses études au travers du suivi des migrations (cols des Pyrénées et plaine du Sud-Ouest), du suivi de l'hivernage, du baguage (en hivernage et au nid) et du suivi par balises Argos. Le GIFS participe à des congrès et colloques nationaux et internationaux afin de communiquer et de publier les avancées sur le suivi de l'espèce.

Le GIFS a restructuré son site Internet (<http://www.gifs-france.com>) afin de rendre plus lisible l'ensemble des données traitées et le retour de l'information auprès du grand public et des passionnés sur les oiseaux équipés des balises Argos.



Base de données régionale

L'Atlas des espèces gibiers en Aquitaine, produit par la FRC fin 2011, a permis de récolter des données de suivi des espèces gibiers détenues par les Fédérations Départementales des Chasseurs au niveau régional. Ces données ont été homogénéisées et traitées puis stockées au sein de la FRC.

Afin de poursuivre cette démarche, la FRC Aquitaine a décidé de structurer et d'homogénéiser ces données, afin de créer un outil régional regroupant celles-ci. Il s'agit ainsi de créer une base de données opérationnelle qui sera alimentée annuellement par les FDC, via la FRC. La FRC pourra ainsi être réactive pour des études internes, mais elle sera aussi en mesure de fournir des informations aux divers partenaires régionaux ou nationaux.

La FRC Aquitaine a donc sollicité les 5 FDC de la région afin de récupérer les données de suivi communes dont elles dis-

posent, notamment pour le grand gibier, les migrateurs ou encore le gibier d'eau.

De plus, afin que cette base de données soit la plus complète possible, et comme le permet la convention cadre, la FRC a contacté les réseaux de suivis ONCFS/FNC/FDC suivants :

-  oiseaux d'eau zones humides ;
-  bécasse ;
-  bécassines ;
-  oiseaux de passages ;
-  ongulés sauvages.

Ces réseaux ont ainsi fourni des données régionales à jour. Ces réseaux seront recontactés les années suivantes afin de pérenniser cette démarche.

Enquête régionale sur les prélèvements

La connaissance des espèces et de leur dynamique sur le territoire aquitain, ainsi que la connaissance des prélèvements sont des éléments majeurs pour les fédérations pour une meilleure gestion des espèces. A ce jour seulement trois enquêtes ont été réalisées en région Aquitaine : en 1983/1984 et 1998/1999 par l'ONCFS (Enquêtes nationales sur les tableaux de chasse à tir) et en 1993/1994 par la Région Cynégétique d'Aquitaine avec la SOFRES.

Or la donnée « prélèvements » est à n'en pas douter l'un des axes majeurs des prochaines années en ce qui concerne la thématique cynégétique. A l'heure où le Birdlife et l'IUCN ont mis en place des critères pour le statut de conservation des espèces, la connaissance du taux d'exploitation de celles-ci reste encore très fragmentaire.

Concernant la thématique « prélèvements », le monde cynégétique a certaines lacunes qui ne permettent pas une optimisation de la gestion de certaines espèces. Pour pallier à ce manque, une première enquête test sur les prélèvements cynégétiques en Aquitaine avait été réalisée par la FRC pour la saison 2010/2011. Cette enquête, très lourde dans sa réalisation, avait permis d'obtenir des informations sur les prélèvements réalisés pour les espèces les plus chassées dans la région. Elle demeure surtout un point de départ à perfectionner pour pouvoir obtenir des résultats d'une bonne précision statistique.

En 2012, la FRC avec l'aide des 5 FDC de la région et de Monsieur MOURGUIART, statisticien, a ainsi lancé une nouvelle enquête sur les prélèvements. 5 000 chasseurs ont été sélectionnés aléatoirement dans la région et ont été destinataires d'un courrier comprenant une présentation de l'étude, une fiche enquête à compléter sur la saison et

une enveloppe retour. Cette fiche enquête comporte au recto des renseignements sur le chasseur et au verso un tableau mensuel à compléter avec ses prélèvements. Les 22 espèces les plus chassées dans la région y sont renseignées.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Cette enquête est couverte par le secret statistique (Loi du 05 janvier 1978). Toutes les informations recueillies dans ce questionnaire seront traitées statistiquement, donc de façon strictement anonyme.

12130912

ADRESSE DESTINATAIRE

Renseignements utiles :

Civilité : Monsieur Madame

Date de naissance : / /

Téléphone : / /

Mail : / / /

Catégorie socioprofessionnelle (cochez la case correspondante) :

<input type="checkbox"/> Retraités	<input type="checkbox"/> Cadres, professions libérales
<input type="checkbox"/> Ouvriers divers	<input type="checkbox"/> Professions intermédiaires divers
<input type="checkbox"/> Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	<input type="checkbox"/> Contremaîtres, agents de maîtrise
<input type="checkbox"/> Agriculteurs	<input type="checkbox"/> Inactifs divers
<input type="checkbox"/> Employés divers	<input type="checkbox"/> Autre

Territoires de chasse :

	COMMUNE	DEPARTEMENT
N°1		
N°2		
N°3		
N°4		

J'ai chassé mais je n'ai rien prélevé au cours de la saison 2012/2013

NOTICE :

Vous devez indiquer dans le tableau situé au verso, pour chaque espèce, le nombre de pièces que vous avez personnellement prélevées uniquement dans la région Aquitaine (ne mentionner que votre propre tableau si vous chassez en groupe) Il est inutile de mentionner vos prises dans les autres départements hors Aquitaine, cela fausserait les statistiques réalisées par la suite.

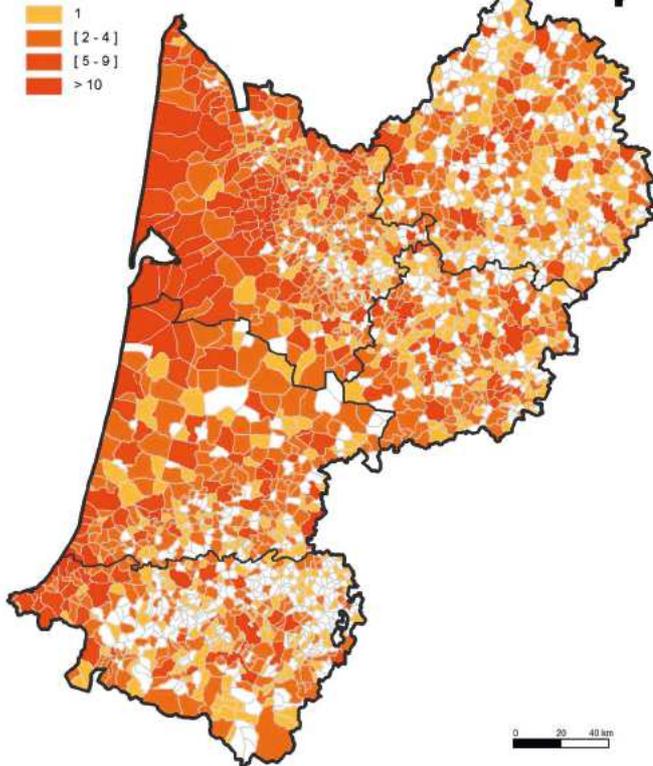
À RETOURNER AVANT LE 10 MARS 2013

FÉDÉRATION
RÉGIONALE
DES CHASSEURS
d'AQUITAINE

RELEVÉ DES PRÉLEVEMENTS RÉALISÉS EN AQUITAINE EN 2012/2013											
	juin 2012	juillet 2012	août 2012	septembre 2012	octobre 2012	novembre 2012	décembre 2012	janvier 2013	février 2013	TOTAL SAISON 2012-2013	Remarques
GRAND BIERRE DE PLAINES											
Chénouet (prélèvement personnel)											
Sanglier (prélèvement personnel)											
PEUITS GIBIER À DÉCÈNT AINS											
Faisan commun											
Lapin de garenne											
Lévrier d'Europe											
Perdrix rouge											
GIBIER MIGRATEUR TERRESTRE											
Écasse des bois											
Alouette des champs (au fauil uniquement)											
Grive des bois											
Grive lilas											
Grive maris											
Grive musicienne											
Méris noir											
Pigeon colombin (= Rouquin)											
Pigeon ramier (= Palombes)											
PRÉDATEURS & DÉPRÉDATEURS											
Comelle noire											
Écumeau sarrazinet											
Renard roux											
GIBIER D'EAU											
Écaille des marais											
Candide colvert											
Barcelle d'hiver											
Vanneau huppé											

Enquête sur les prélèvements 2012/2013

Répartition communale des envois en Aquitaine



Listes rouges

Depuis 2007, le comité français de l'UICN et le Muséum National d'Histoire Naturelle mettent en œuvre la réalisation de la Liste Rouge des espèces menacées en France, selon les catégories et critères de l'UICN. Elaboré en collaboration avec de nombreuses organisations partenaires, cet état des lieux vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle nationale.

Au niveau des régions, de plus en plus de démarches d'élaboration de Listes Rouges ou de livres rouges voient le jour, destinées à fournir des inventaires des espèces menacées et à guider les politiques régionales de conservation. Les listes rouges régionales contribuent à l'identification des priorités d'action pour les espèces, à la révision des listes régionales d'espèces protégées, à l'élaboration des Trames Vertes et Bleues et à la définition des stratégies d'aires protégées.

Dans le cadre de ce projet, en avril 2013, la DREAL en partenariat avec Cistude Nature, a lancé un chantier sur « les réflexions et les études préliminaires à l'élaboration des Listes rouges régionales faunistiques en Aquitaine » avec une stagiaire en master à l'Université de Bordeaux. Les objectifs de ce stage sont d'une part de mener une enquête auprès du réseau sur la faisabilité actuelle des Listes Rouges régionales faunistiques en Aquitaine et d'autre part de mener une application

Afin de maximiser le taux de retours, une relance courrier a été réalisée fin février 2013. De plus, pour éviter de surestimer les prélèvements, une enquête téléphonique complémentaire a été effectuée afin de déterminer le pourcentage de chasseurs non prélevants dans la partie des non retournants à l'enquête.

Au total, ce sont ainsi 2 132 chasseurs qui ont retourné cette enquête à la FRC, soit un taux de réponse de plus de 43 %, auxquels s'ajoute une cinquantaine de chasseurs interrogés téléphoniquement.

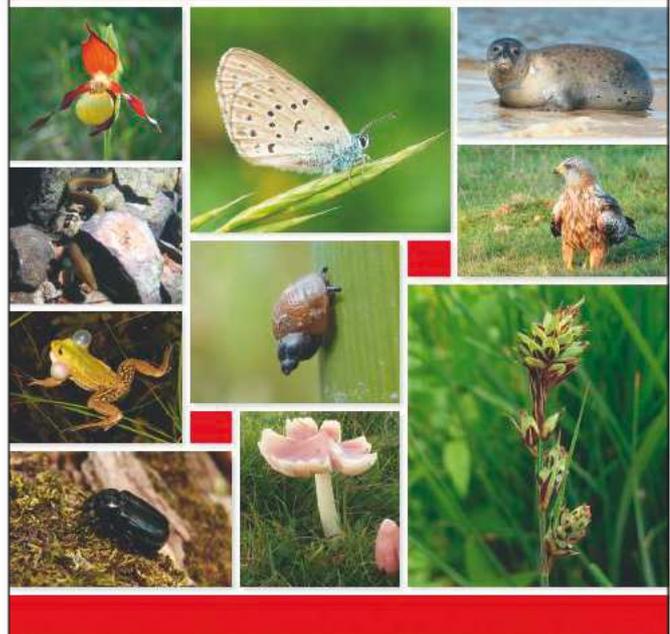
Une analyse statistique et la rédaction d'un rapport réalisés par Monsieur MOURGUIART sont actuellement en cours.

Tous les chasseurs participants seront informés personnellement des résultats de cette enquête.



Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées

Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration



test de la méthodologie UICN sur les groupes « amphibiens » et « reptiles ». Les FDC ont été sollicités lors d'une enquête concernant ces groupes, tout comme d'autres structures régionales.

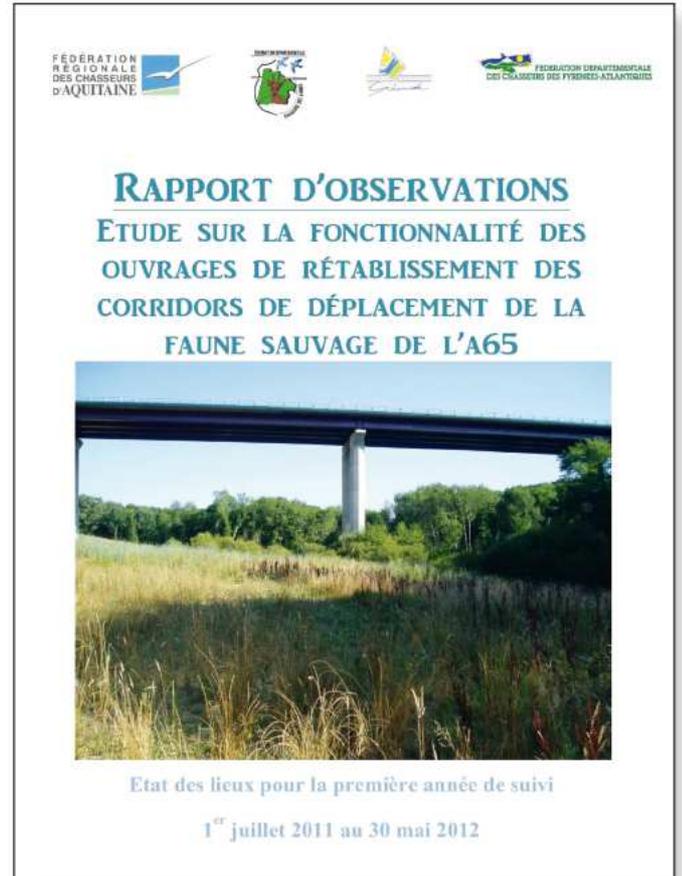
Les démarches de Listes Rouges régionales sur la faune et la flore font l'objet d'une validation par le CSRPN.

Autoroute A65

L'A65 est une infrastructure dont ont largement contribué les fédérations des chasseurs d'Aquitaine (Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques) avec la FRC pour la prise en compte, la plus juste possible, des enjeux sur la faune sauvage et l'activité cynégétique.

Une première convention avait permis de désigner les fédérations comme principales gestionnaires des ouvrages spécifiques au rétablissement des corridors de déplacement de la grande faune et ses abords.

Une seconde convention a mandaté les fédérations des chasseurs pour le suivi de la fréquentation de ces ouvrages. A ce sujet, un protocole de suivi spécifique a été établi entre les différentes fédérations concernées par l'A65. Ce document stipule de noter les indices de fréquence de passage des animaux par relevé de traces et par piégeage photographique, évaluant ainsi l'efficacité de ces rétablissements. Ce suivi a débuté en 2011/2012 et devra être sur 5 années afin d'alimenter le bilan Loti que le concessionnaire doit fournir à l'Etat. Ce suivi est assuré par les services techniques des fédérations en lien étroit avec les ACCA concernées. Ainsi, sur l'ensemble de l'infrastructure, 23 ouvrages de franchissement sont suivis dont 3 supérieurs dans le massif à cerfs. Le montant de la mission s'élevait à 88 800 € (FDCs et FRC) dont 7 800 € pour la FRC Aquitaine pour la fourniture des appareils photographiques, l'établissement des bilans annuels et du bilan de synthèse pour les 5 années de suivi.



🌿 Réseau Ferré de France : LGV en Aquitaine

La FRC Aquitaine, bien qu'opposé à cette nouvelle saignée dans des territoires vierges de toutes infrastructures, travaille sur ce dossier depuis 2009 en lien étroit avec les 6 Fédérations concernées par le tracé de la LGV (FRC Midi-Pyrénées, FDC Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques, Lot et Garonne, Tarn et Garonne) et par conséquent de son impact sur les territoires de chasse et l'activité cynégétique.

Face au constat d'un impact potentiellement important, les fédérations des chasseurs se sont mobilisées afin de faire valoir l'importance de l'impact du projet sur l'activité cynégétique sur le territoire ainsi que sur la faune.

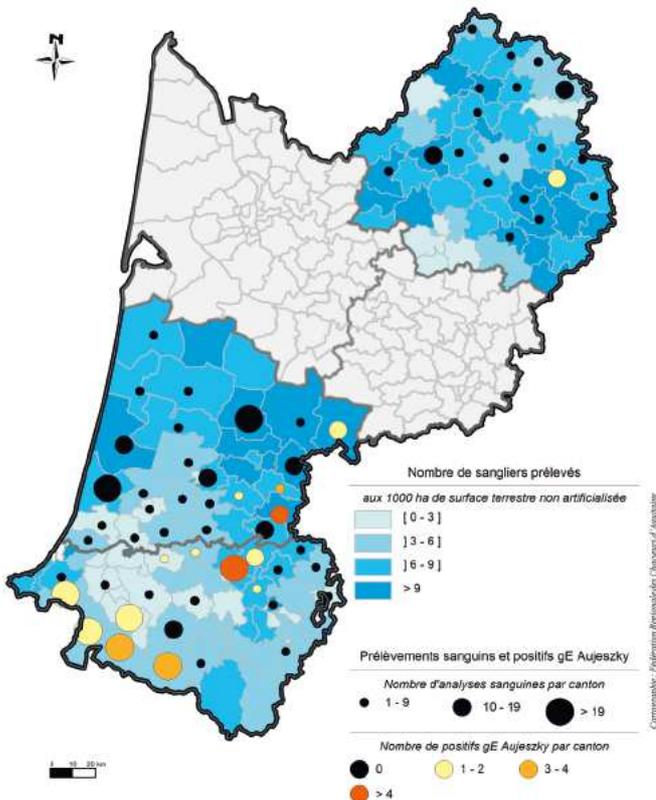
Dans les faits, les fédérations ont signé une convention avec GPSO RFF (Grands Projets du Sud-Ouest) en 2011 pour la prise en compte de la réflexion et la participation à l'analyse et au diagnostic de l'expertise petite et grande faune afin d'éviter d'être seulement des fournisseurs de données. Le montant de la mission s'élevait à 127 800 € (FDC et FRC) dont 11 250 € pour la FRC Aquitaine qui a rédigé le rapport sur les enjeux environnementaux et cynégétiques au sein du fuseau élargi et des communes concernées.

Fin avril 2013, le dossier GPSO prenant en compte nos préconisations a été déposé à l'autorité environnementale. Nous resterons vigilants quant à la prise en compte des mesures spécifique à l'activité cynégétique et à la faune sauvage.



🌿 Maladie d'Aujeszky

Répartition des prélèvements cynégétiques, des prélèvements sanguins et des résultats positifs en Aujeszky, sur sangliers, en 2011/2012



La maladie d'Aujeszky atteint les suidés (porcs et sangliers) et les carnivores. Ce virus n'est pas transmissible à l'homme. En 2011/2012, l'AREPSA (Association Régionale Porcine de Promotion Sanitaire) a lancé une étude sur la situation sanitaire de la faune sauvage à l'égard des maladies porcines, et plus précisément une enquête sérologique Aujeszky sur sangliers. Pour cela, l'AREPSA a signé une convention avec les Fédérations des Chasseurs des départements 24, 40, et 64, et avec les Laboratoires Départementaux, les DDCSPP et Biochêne Vert.

La FRC a été sollicitée par la FDC 64 afin de réaliser les cartographies départementales issues de cette étude. Par la suite, en accord avec l'AREPSA et les FDC concernées, la FRC a cartographié les résultats sur l'ensemble de la région.

Une présentation de ces cartographies aux FDC sera réalisée fin juin, à l'occasion d'une réunion régionale sur le thème des problèmes sanitaires pouvant affecter le grand gibier.





Gouvernance

National : Loi Cadre Biodiversité / Agence Française pour la biodiversité

Lors de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012 a été annoncée la perspective de l'élaboration d'une loi-cadre sur la biodiversité d'ici l'automne 2013. Ainsi, au cours du premier semestre 2013, la FRC Aquitaine a participé aux divers débats régionaux organisés.

Le projet de loi-cadre biodiversité se décompose en différents titres :

- ⌘ Titre 1 : Principes généraux : l'homme et la biosphère, les écosystèmes et les services qu'ils rendent, les objectifs de préservation de la biodiversité ;
- ⌘ Titre 2 : Gouvernance nationale et régionale en matière de biodiversité ;
- ⌘ Titre 3 : Agence Française de la biodiversité ;
- ⌘ Titre 4 : Accès aux ressources génétiques : application du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (formation, collections, développement de filière, monétaires, ...)

- ⌘ Titre 5 : Outils de protection et mesures en faveur de la biodiversité : efficacité et améliorations possibles ;
- ⌘ Titre 6 : Paysage : efficacité des politiques et améliorations possibles.

Afin que la voix des chasseurs d'Aquitaine soit entendue, la FRC a fait parvenir au Préfet une contribution écrite dont les principales idées sont les suivantes :

- ⌘ l'ajout d'un titre supplémentaire : « les services écosystémiques et leur valorisation » ;
- ⌘ la prise en compte du concept de « conservation par l'utilisation » ;
- ⌘ une inquiétude vis-à-vis du financement de la future Agence et du rattachement de l'ONCFS à cette Agence.

Les débats sont à ce jour encore en cours au niveau national.

Régional : Agence Régionale pour la Biodiversité

Le Conseil Régional d'Aquitaine a pour ambition de créer une structure de référence sur la biodiversité régionale, qui s'intitulerait « Agence Régionale pour la Biodiversité ».

Les objectifs de cette structure sont multiples :

- ⌘ connaissance de la biodiversité ;
- ⌘ identification des enjeux liés à la biodiversité ;
- ⌘ promotion des actions et des bonnes pratiques ;
- ⌘ organisation des échanges entre acteurs régionaux ;
- ⌘ sensibilisation et information.

Durant le premier semestre 2012, la FRC avait été intégrée à la concertation régionale pour la création d'une Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB), en tant que potentiel « membre fondateur ».

Durant l'été 2012, la FRC et les FDC d'Aquitaine avaient été sollicitées pour participer à plusieurs réunions sur ce thème.

Ainsi, en juillet 2012, la FRC a participé à une réunion technique, suite à laquelle des élus ont assisté à un premier séminaire de création d'une ARB, puis à un deuxième en septembre.

Après cette dernière réunion, la FRC n'a pas été sollicitée à nouveau, aucune autre réunion de concertation n'ayant eu lieu à ce jour.



R E G I O N



AQUITAINE

Régional : Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage

En parallèle d'une future Agence Régionale pour la Biodiversité menée par le Conseil Régional, la DREAL a créé un Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS). La mission de préfiguration de l'OAFS a été lancée en 2011 et s'est achevée fin 2012. La FRC Aquitaine a participé aux divers ateliers de travail organisés sur ce thème. L'OAFS sera le référent régional SINP pour le volet faune en Aquitaine.

Depuis janvier 2013, l'OAFS est officiellement lancé. Le premier semestre correspond à une phase transitoire durant laquelle un Conseil de Gouvernance transitoire, est mis en place. Le Conseil de Gouvernance prévoyait deux places pour les chasseurs dans le collège « associations et bureaux d'études », il a donc été voté en CA la présence de la FDC 33 aux côtés de la FRC Aquitaine. Les autres structures présentes dans ce collège sont : la LPO, Cistude Nature, le CEN Aquitaine (Conservatoire des Espaces naturels), la Société Linnéenne de Bordeaux, la SEPANSO, les CPIE, l'Union Régionale des Associations de Piégeurs Agréés, l'ARFA, la FDAAPPMA33, Migradour, ainsi que 3 bureaux d'études. Les deux autres collèges de ce Conseil de Gouvernance transitoire sont les collectivités territoriales et leurs établissements publics, ainsi que les services et établissements publics de l'état et centres techniques, scientifiques et universitaires.

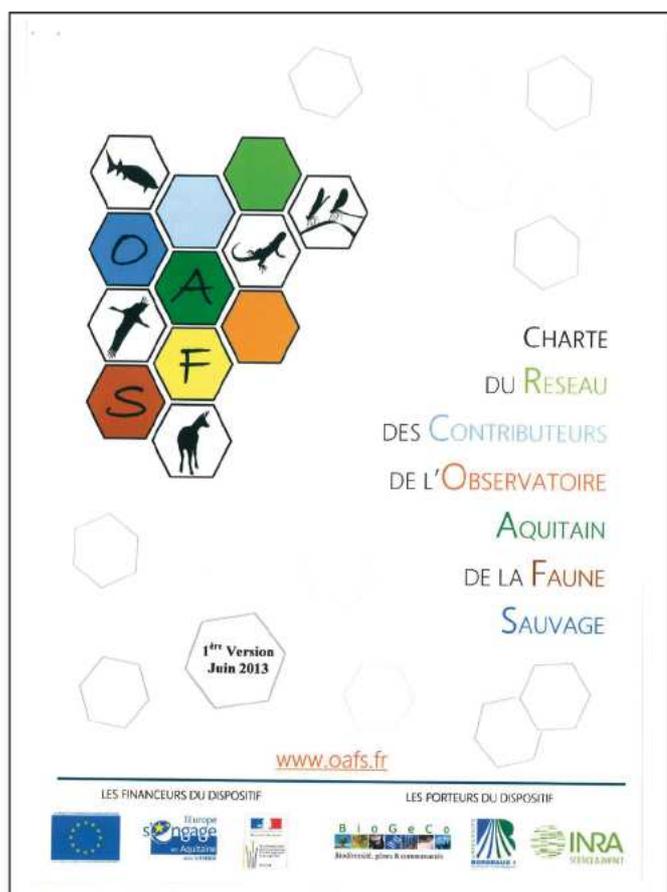
Une cellule de traitement composée de 2 salariés sera en charge de la collecte de données et de leur injection dans une base de données régionale, ainsi que de leur analyse et de la production de rapports.

Le Conseil Scientifique de l'OAFS correspond au CSRPN.

Un groupe de travail des fédérations a été lancé en Aquitaine en 2013 afin de travailler sur ce sujet, et notamment étudier la proposition de charte qui devra être signée par les structures souhaitant adhérer à l'OAFS.

En parallèle, deux stages ont été lancés par l'OAFS : l'un portant sur la création d'indicateurs régionaux et l'autre sur la faisabilité de listes rouges régionales oiseaux et mammifères. La FRC a été sollicitée par l'OAFS afin de participer à ces deux études.

Le 3 juin 2013 s'est tenue la première réunion du Conseil de Gouvernance transitoire de l'OAFS, qui a validé la charte et débattu sur le fonctionnement à venir de l'OAFS. La FRC y était présente aux côtés de la FDC33.



Régional : CESER

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) et le Conseil Régional constituent la RÉGION. Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional a un rôle consultatif fondamental, confirmé et élargi par les lois successives de décentralisation.

Le CESER est composé des responsables des divers secteurs d'activités économiques, des représentants des organisations professionnelles, des syndicats de salariés, d'organismes collectifs et d'associations... Il est l'expression de tous ces acteurs économiques et sociaux réunis dans une même assemblée, que l'on identifie comme les « forces vives » d'une région.

Le représentant des chasseurs d'Aquitaine au CESER est Monsieur AMBLARD.



Régional : Observatoire Régional Cervidés et Massif Forestier des Landes de Gascogne

Suite à la tempête Klaus, près de 210 000 ha de forêt vont être reconstitués dans le massif des Landes de Gascogne dans les 5 prochaines années. Dans cette phase exceptionnelle et ponctuelle, les jeunes plantations sont particulièrement vulnérables aux dégâts de gibier. Les chasseurs et les sylviculteurs d'Aquitaine se rejoignent dans une démarche commune de prévention des dégâts de cervidés sur les peuplements forestiers reconstitués, car les années à suivre vont être importantes pour le maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique. La tempête reste très présente sur le terrain puisque les replantations sont lancées, nous entrons dans une période où la prévention des dégâts forestiers va être un thème très important.

Dans ce cadre, les fédérations des chasseurs concernées (Gironde, Landes et Lot-et-Garonne) travaillent en collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine. Le but de ce partenariat est le croisement des

informations cynégétiques et forestières afin de réaliser une gestion des populations la plus cohérente possible avec la réalité de terrain.

Pour cela, un observatoire régional : « Cervidés et Massif forestier des Landes de Gascogne » a été mis en place, il est encadré par le GIP AtGéri. Il s'agit d'un site Internet, animé par de nombreuses rencontres, qui permet d'échanger et de partager des données sur le reboisement et les plans de chasse. Il permet également aux techniciens référents (CRPF, Chambre d'Agriculture...) de faire remonter des informations sur d'éventuels dégâts de cervidés sur les reboisements. Ce type de travail permet de présenter une réactivité importante vis-à-vis d'une intervention suite à des problèmes ponctuels. Les fédérations des chasseurs d'Aquitaine espèrent également pouvoir engager grâce à l'observatoire un travail sur le milieu forestier suite aux reboisements post-tempête (clauses de diversification, présence de feuillus dans les parcelles...).





Agriculture et ruralité



CRPF **(Centre Régional de la Propriété Forestière)**

Le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine accompagne les sylviculteurs dans la gestion de leur forêt. Il dispose pour cela de personnel technique réparti sur le terrain dans toute l'Aquitaine. Le CRPF est acteur du monde rural, moteur de la gestion durable, formateur des sylviculteurs et partenaire de la filière bois.

La FRC Aquitaine est membre du Centre Régional de la Propriété Forestière puisque Monsieur SABAROT représente les chasseurs d'Aquitaine dans cette instance.

PEFC **(Plan Européen de Certification des Forêts)**

La FRC Aquitaine adhère à PEFC Aquitaine et à ce titre, elle contribue aux réunions et aux Assemblées générales. Elle fait partie de la catégorie « utilisateurs », les autres catégories étant « producteurs » et « transformateurs ». Monsieur BAR-

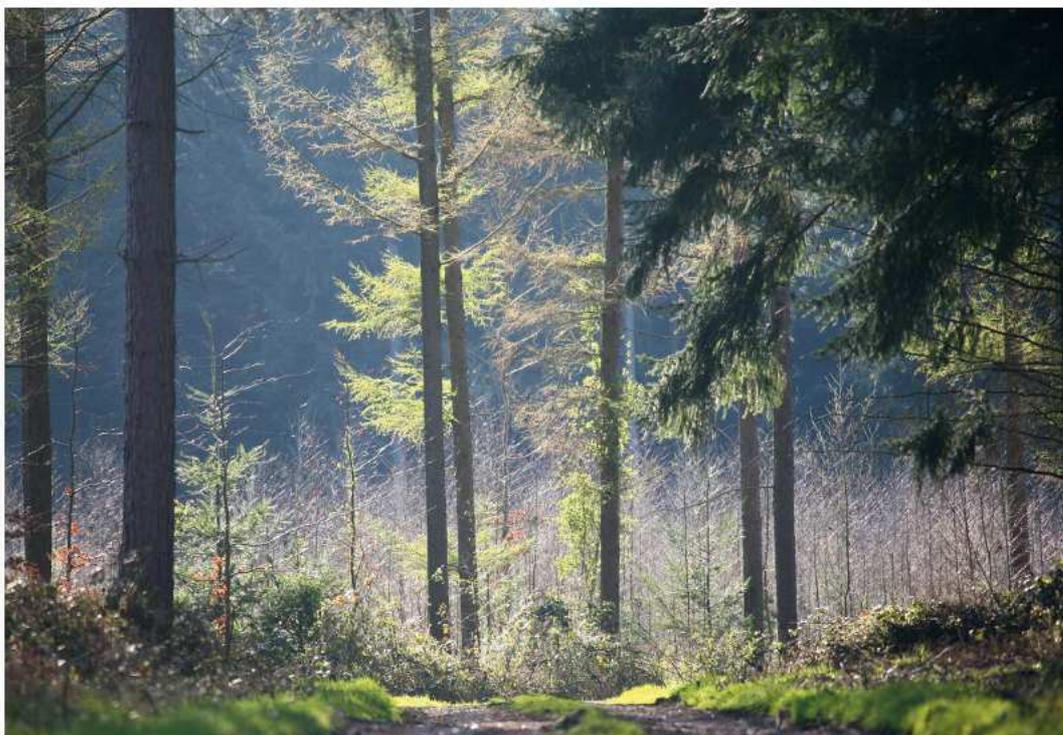
RERE a été nommé représentant des chasseurs d'Aquitaine dans cette instance. Cette association valorise une gestion forestière alliant également le souci de développement durable et de préservation de la biodiversité.

Motion BPCE Domaines

En 2012, la région Aquitaine a vu apparaître des pratiques consistant au rachat de territoires forestiers par un grand groupe financier (BPCE Domaines) puis à la location de ces terrains ôtant de ce fait le droit de chasse aux sociétés de chasse qui les détenaient jusqu'à ce jour.

La FRC Aquitaine et les 5 FDC qu'elle représente, ont décidé de se mobiliser pour dénoncer les conséquences multiples à l'émergence de ces nouveaux territoires enclavés, déconnectés de la vie locale de notre espace rural. L'activité traditionnelle de la pratique de la chasse populaire dans notre région est de loin un des principaux facteurs du maintien du tissu social, culturel et économique.

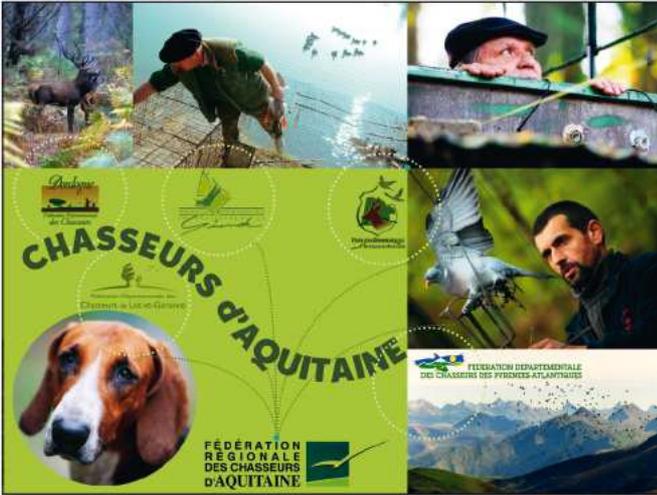
A ce titre, la FRC Aquitaine a rédigé une motion concernant la défense de la chasse populaire qui a été envoyée au Conseil Régional, aux 5 Conseils Généraux, aux associations départementales des maires, et une copie en a été adressée à BPCE Domaines et sa filiale Issoria.





Communication

Foire de Bordeaux



La Foire de Bordeaux, qui a eu lieu du 18 au 26 mai, est le rassemblement de plus de 300 000 visiteurs sur 10 jours. Notre présence au sein de la Ferme d'Aquitaine qui est située au cœur du salon nous permet de mettre en avant des thématiques fortes des fédérations des chasseurs.

Cette année encore, nous avons eu l'occasion de faire partager non seulement la passion de la chasse, avec le rôle des chasseurs souvent méconnu du grand public dans la protection de l'environnement. Placés en véritables acteurs de la protection de la faune sauvage et de la biodiversité, nous avons pu renseigner le grand public sur les actions menées sur le terrain et le sensibiliser sur les enjeux environnementaux. Dans le cadre du parcours de l'enfant proposé par les jeunes agriculteurs, c'est le thème de la migration des espèces animales qui a été présenté aux jeunes élèves.

Observatoire Régional de la Chasse

Ce projet repose sur l'organisation et la valorisation des chiffres clés de la chasse en Aquitaine, sous forme d'indicateurs centralisés dans un tableau de bord du patrimoine naturel et cynégétique régional. Celui-ci prend la forme d'un site intranet intitulé « Observatoire Régional de la Chasse en Aquitaine » qui pourra être pris en compte dans le cadre du SINP, voire de l'ARB et de l'OAFS. Le but de cette opération est de participer à la diffusion des connaissances cynégétiques.

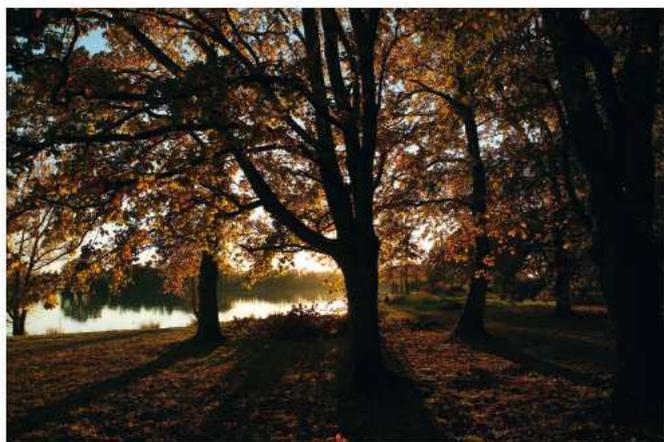
La collecte et la structuration des données permettront des analyses, qui répétées annuellement, donneront des indicateurs sur la pratique de la chasse et sur l'évolution des populations gibiers, grâce également à la connaissance précise des prélèvements.

Ainsi la diffusion de ces informations servira à la FRC pour participer aux démarches nationale et régionale de partage des connaissances.



Relation / Partenariat

Divers



🌿 Agrément APN

En 2012, la FRC Aquitaine a déposé un dossier de demande d'agrément au titre d'association de protection de l'environnement.

La FRC Aquitaine a obtenu cet agrément par arrêté préfectoral en date du 25 février 2013.

🌿 Le réseau des FRC

Le réseau des FRC est composé de toutes les FRC de France. Cette saison, il est prévu une réunion « bilan » en juillet 2013. Cette réunion de travail permettra aux FRC d'échanger entre elles sur les divers dossiers mis en place et ainsi de pouvoir mutualiser des compétences ou des projets. Cette rencontre sera aussi l'occasion de faire le point avec la direction de la FNC sur les différents dossiers nationaux et leurs implications.

🌿 Partenariat : Ecole Vétérinaire de Toulouse

La FRC Aquitaine travaille avec l'Ecole Vétérinaire de Toulouse pour l'apport d'informations relatives à l'aspect sanitaire de la faune sauvage. Cette année, elle a renouvelé son partenariat sur une thématique plus précise, à savoir sur l'étude de la mortalité des palombes sauvages, avec enquête sur les circonstances épidémiologiques des mortalités, recherche sur les cadavres et recherche sur des oiseaux vivants prélevés. A ce jour, l'Ecole Vétérinaire de Toulouse nous a rendu une brève

synthèse bibliographique des diverses maladies existantes, nous sommes en attente du rapport complet.

La contribution financière de la FRC Aquitaine s'élève à 8 000 €.

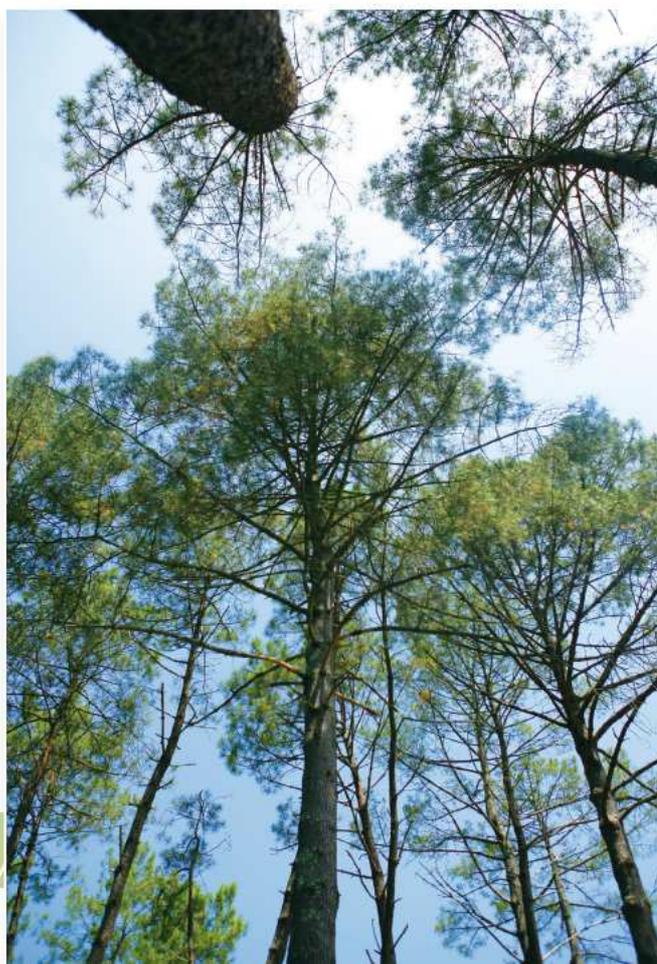
🌿 Charte de diffusion des données cynégétiques

En parallèle de la création d'une base de données régionale, il est apparu important à la FRC de définir une base commune et harmonisée concernant la politique de diffusion des données cynégétiques détenues par les FDC/FRC d'Aquitaine.

Cette charte a pour but de définir un axe de communication commun des Fédérations des Chasseurs en Aquitaine concernant les données qu'elles possèdent, ainsi que les conditions de diffusion des données cynégétiques ainsi que leurs règles d'utilisation.

Cette charte pourra servir de document de référence aux FDC/FRC lors de toute sollicitation extérieure, afin de rédiger leurs propres conventions de fourniture de données.

Elle a été signée par les Présidents des cinq FDC d'Aquitaine le 16 janvier 2013.





Fédération Régionale des Chasseurs d'Aquitaine

📍 **Siège administratif :**

Bédouret - 47700 FARGUES SUR OURBISE

📍 **Siège technique :**

12 Boulevard Hauterive - 64000 PAU

📞 **Valérie COHOU** : 06.30.15.80.48 - frc.aquitaine@yahoo.fr

📞 **Maïana CAMINO** : 06.80.03.04.85 - observatoire_frc.aquitaine@yahoo.fr



14168/04/13 - Crédits photos : Dgestim - FDC 40 - FDC 33

sud-ouest-service's

FÉDÉRATION
RÉGIONALE
DES CHASSEURS
D'AQUITAINE

